

## 18 octobre : promenade champignons

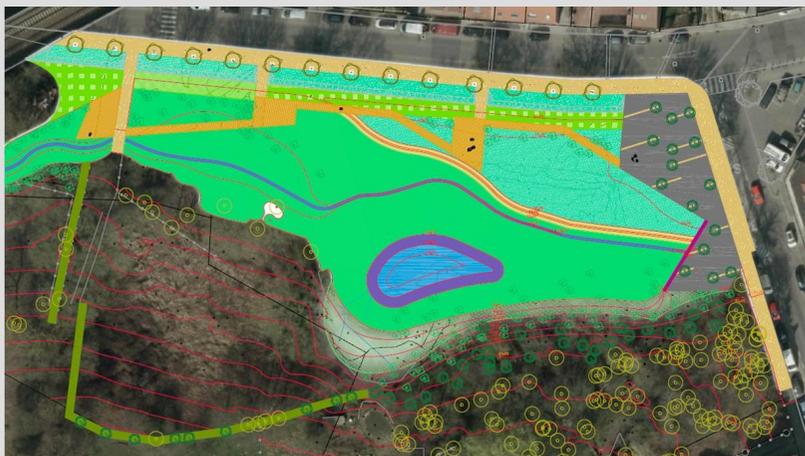
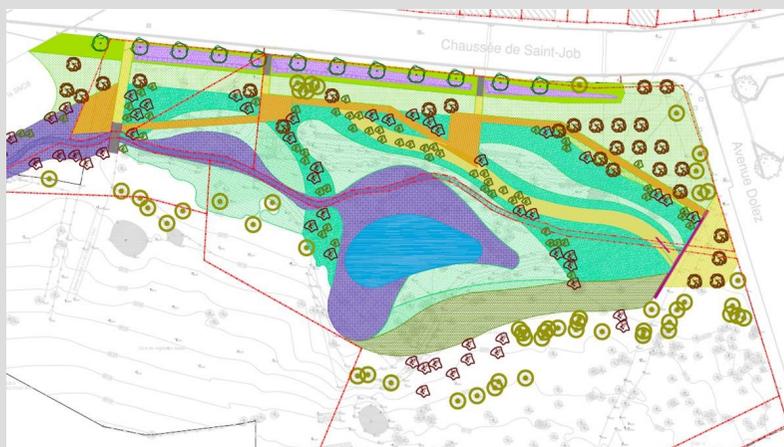


Illustration  
du projet

Projet  
d'aménage-  
ments au bas  
du Kawberg

Plan de la  
demande  
de permis



1987 2015



Abonnement : 10 € / an

Compte : BE19 0682 0754 9412

Votre soutien est notre principale ressource. Merci d'avance.  
( Un bulletin de virement est joint si vous n'êtes pas en règle d'abonnement )

Le Kawberg sur : [www.kauwberg.be](http://www.kauwberg.be)

**KAUWBERG INFO**  
Publication trimestrielle de  
**SOS Kawberg - Uccla Natura asbl**  
Siège social : rue Geleytsbeek, 29 - 1180 Uccle

**Secrétariat de rédaction**  
Marc DE BROUWER - Tél/fax: 02.374.60.34

**Rédaction, Éditeur responsable :**  
Annick BERNARD - rue Geleytsbeek, 29  
1180 BRUXELLES - Tél : 02/374.60.34  
[Kauwberg@skynet.be](mailto:Kauwberg@skynet.be)

Publié avec l'aide de l'Échevinat de la Culture de la commune d'Uccle



## KAUWBERG INFO

La Revue de la Nature à Uccle  
Publication trimestrielle

**N°98 - Automne 2015**

Abonnement 10 €-  
Cpte BE19 0682 0754 9412

Belgique-Belgie

P.P. - P.B.

1180 Bruxelles 18

BC30942

P801371

Destinataire :



Dernière image d'une prairie extensive au Kawberg

Cet été des personnes anonymes ont apposé des feuillets d'information à différents points d'accès à la grande prairie du Kauwberg, parallèle à l'av. de la Chênaie portant le texte suivant : « Avis aux promeneurs - Attention danger : prairie traitée - Votre sécurité, celle de vos enfants et de vos animaux n'est pas assurée sur cette prairie du Kauwberg. Le fermier épand des engrais et pulvérise des pesticides pour éliminer les plantes concurrentes de l'herbe qu'il récolte pour produire du foin. La nature des pesticides utilisés n'a été communiquée ni à la Commune, ni à Bruxelles Environnement, ni aux riverains, ni aux associations impliquées sur le Kauwberg. ». Le document était aussi écrit en anglais. Nous supposons qu'il s'agit d'une initiative citoyenne en réaction de l'immobilisme des autorités compé-

tentes faisant suite aux derniers événements relatifs à cette prairie. Le Kauwberg étant une propriété privée, SOS Kauwberg - Uccle Natura ne peut informer les promeneurs que via sa page facebook ou sa revue. Ces faits révèlent une fois de plus la difficulté de protéger des lieux qui ne vous appartiennent pas ainsi que l'attitude des pouvoirs publics qui se retranchent derrière le statut de « propriété privée ». Pourtant le site du Kauwberg étant classé, des actes tels que ceux décrits doivent faire l'objet d'un plan de gestion de la prairie conforme à l'arrêté de classement ! Hors cet arrêté de classement n'imposant pas une gestion particulière ou un plan de gestion, c'est la situation existante au moment du classement, à savoir le pâturage par des bovins, qui doit être le modèle à respecter. Transformer la fonction en une prairie de fauche - que ce terrain n'a jamais été au cours des 50 dernières années - est forcément modifier son affectation de façon volontaire !

D'autant qu'une prairie fauchée est une perte de valeur paysagère et de richesse au niveau de la biodiversité. Nous vous présentons un article explicatif à ce sujet.

Editorial	P. 2
Enquêtes publiques	P. 3
Rôle des prairies	P. 5
Papillons au Kauwberg ?	P. 7
Projet Droh!me à l'hippodrome	P. 8
Aménagement zone humide au coin Dolez/St-Job	P. 14
Agenda	P. 19

### Promenade mycologique au Kauwberg

**Dimanche 18 octobre  
de 14 h 30 à 16 h 30**

**Guide : Marc De Brouwer**

Rendez-vous pour les différentes promenades :

devant le cimetière d'Uccle,  
av de la chênaie 125 à Uccle)

pourraient accueillir la nidification du martin pêcheur (*Alcedo atthis*) qui pourrait profiter des aménagements et revenir dans la vallée du Geleytsbeek. La qualité biotique des eaux devrait aussi plaire aux bergeronnettes des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) dont un couple est présent non loin de là. La restauration ou la création d'une roselière serait attractives pour les rousserolles (*Acrocephalus sp.*) et pourrait à terme les amener à nicher dans la vallée du Geleytsbeek ? Elles fréquentent les zones humides de la vallée de la Woluwe, de l'autre côté de la Forêt de Soignes qu'elles n'auront qu'à traverser...

Lors de l'enquête publique, nous avons aussi attiré l'attention de la commission sur la présence des invasives dont les racines peuvent être exportées facilement et con-

taminer d'autres lieux par leur transport : la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) est présente aux deux extrémités du projet, en amont et en aval ; et demandé d'être attentif à ne pas disséminer de fragments de racines en exportant des terres non tamisées ou via les pneus des véhicules utilisés sur le chantier en veillant à ce qu'ils soient soigneusement nettoyés avant d'accéder à la voirie publique.

Nous avons pensé aux riverains et à tous ceux qui fréquentent l'endroit et risquent d'être surpris lors des abattages et lors de l'établissement du chantier. Nous avons recommandé une campagne d'information médiatique et de proximité relative aux travaux, expliquant les motifs des abattages, des déplacements de terres, etc.

## DES ENQUETES PUBLIQUES TOUS AZIMUTHS

tements Gestion Eau, Gestion Nature et Biodiversité) et de la Direction des Monuments et des Sites.

Le projet nous semble bien conçu et permet d'améliorer la valeur biologique de cette partie du Kauwberg. C'est une première au Kauwberg et nous tenons à remercier les auteurs du projet !

Les objectifs d'assainissement devraient être atteints puisque :

- les eaux claires sont séparées des eaux grises et des eaux de voiries qui s'écoulent actuellement dans le bassin d'orage à ciel ouvert et sont envoyées à l'égout.

- les eaux suintant des sources et les eaux pluviales provenant de toitures devraient assurer une grande qualité biotique de la zone humide et de la mare ou petit étang.

La noue projetée le long de la chaussée de Saint-Job est déconnectée de la zone humide et devrait permettre de tamponner les pluies des orages qui déborderaient de la voirie. Leur trop plein est renvoyé en aval de la zone humide qui ne pourrait être affectée que par des orages exceptionnels

puisque un bassin d'orage sera prochainement construit en amont.

La zone humide formera un nouvel écosystème qui devrait être rapidement conquise par les batraciens (grenouilles rousses, *Rana temporaria* et triton alpestre, *Ichthyosaura alpestris*) dont les pontes ont été observées en 2015 dans une mare attenante au projet et, surprise, des têtards ont atteint leur développement complet dans le bras du Geleytsbeek longeant le talus du chemin de fer, au-delà du pont. Les nombreuses libellules déjà présentes dans les mares proches trouveront de nouveaux lieux de reproduction.

Le nouveau ruisseau permettra-t-il le retour des épinoches (*Gasterosteus aculeatus*) qui étaient communes dans le ruisseau il y a une cinquantaine d'années ?

Notre espoir en tant que naturalistes est que ce milieu puisse aussi attirer une avifaune spécifique aux zones humides. Vu la réalisation de berges profondes, nous avons suggéré l'aménagement de cavités dans la paroi surmontant l'arrivée des eaux sur le site qui

La fin de l'été et l'automne apportent leurs lots d'enquêtes publiques. Nous sommes attentifs à quatre d'entre elles qui concernent la Nature à Uccle.

1) La première concerne le Kauwberg et l'**aménagement du coin de l'av. Dolez et de la chaussée de Saint-Job**. La Commune d'Uccle a élaboré un plan auquel nous avons été associés en tant que membre du comité d'accompagnement. L'objectif est de recréer le lit du ruisseau et une zone humide ouverte de qualité à cet endroit. Nous nous réjouissons évidemment de cette amélioration qualitative de la biodiversité au Kauwberg et remercions tous ceux qui ont permis l'aboutissement de ce projet, l'Echevin Marc Cools et le service de l'Environnement. Vous trouverez les grandes lignes de ce plan dans nos pages.

2) Nous nous sommes penchés avec les habitants du plateau Engeland sur la demande de permis de bâtir sur l'ancien tracé du **chemin des pâturins**. Un projet que nous sommes bien obligés d'accepter puisque la zone est constructible selon le PRAS. Ce projet maintient d'ailleurs un espace tampon entre les constructions et le vallon.

Deux enquêtes publiques régionales ou intercommunales sont annoncées pour les prochains mois :

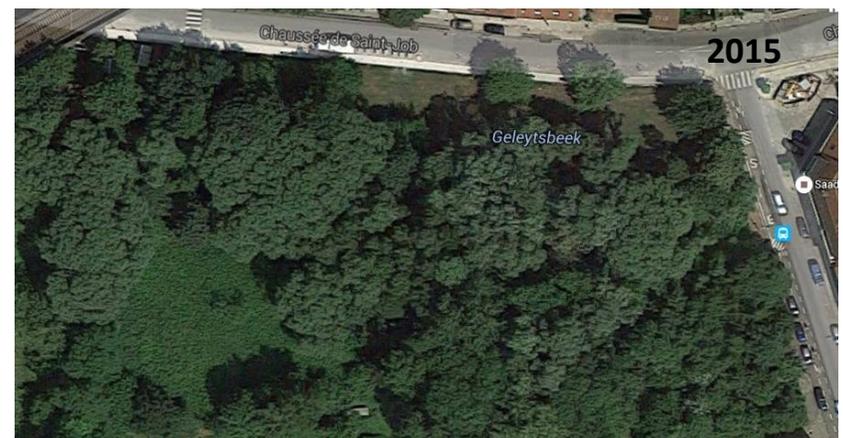
3) La désignation de la **Forêt de Soignes** et des zones vertes de la vallée de la **Woluwe** comme site **Natura 2000** dont l'enquête devrait démarrer en octobre, celle de la zone du nord de Bruxelles ayant débuté en septembre afin de boucler tous les arrêtés de désignations des trois zones spéciales de conservation des habitats à bruxelles.

4) Le projet de réaménagement **Drohlme à l'hippodrome de Boitsfort** (bien mal nommé puisque principalement sur le territoire ucclais) qui a fait l'objet d'un article dans la revue des Amis de la Forêt de Soignes pour expliquer toute la mesure du projet qui sera prochainement mis à l'enquête publique et que nous reproduisons dans ce numéro.

Nous vous tiendrons informés du suivi de ces deux dossiers via une lettre d'information. Si vous ne recevez pas celle-ci inscrivez-vous en envoyant un courriel à [kauwberg@skynet.be](mailto:kauwberg@skynet.be).



Images Wikipedia : , *Lasiommata megera* LC0066 » Jörg Hempel, « *Lycaena phlaeas daimio*1 » I KENPEI, « *Coenonympha pamphilus* MHNT » Didier Descouens, « *Thymelicus lineola* Lill-Jansskogen 3 » Korall .



Tout cela nous ramène près de 45 ans en arrière...

La réalisation des égouts ainsi que du bassin à ciel ouvert a eu pour conséquence la déviation du ruisseau, dirigé vers l'égout à la sortie du bassin d'orage. Le lit du ruisseau n'étant plus alimenté s'est peu à peu comblé et est devenu un fossé entre le bassin d'orage et le pont du chemin de fer.

Le fond du bassin, relié aux avaloirs de la chaussée et à des décharges d'égouts domestiques a subi diverses pollutions, entre autres d'hydrocarbures et métaux lourds liés à la circulation automobile.

Les photos aériennes du site Bruciel nous permettent de voir qu'à cet endroit le paysage s'est refermé et boisé.

## Le projet d'aménagements

Le projet présenté par la Commune et auquel nous avons été associés a pour but :

d'assainir les lieux et de recréer un lieu riche en biodiversité, de tamponner les eaux des orages et limiter les inondations, de rouvrir le paysage et les perspectives, de recréer une zone humide traversée par le Geleytsbeek coulant dans son lit historique, et rendre de la visibilité à l'eau en ville.

Ce projet est donc soutenu par SOS Kauwberg qui représentait les associations d'habitants participant au comité d'accompagnement, aux côtés des différents services communaux (environnement, travaux, plantations), de Bruxelles Environnement (Dépar-

## LE ROLE DES PRAIRIES DANS LA NATURE

Les prairies remplissent de multiples fonctions : paysagères, productrices de fourrage et/ou de biodiversité.

Elles occupent une importante place en terme de paysage en offrant des perspectives à longue distance, permettant la vue à longue portée. Par cette ouverture dans le paysage, les prairies, comme les champs constituent des terrains offrant une bonne sécurité aux oiseaux en migration, leur permettant de voir approcher les éventuels prédateurs.

Les fonctions de fourrage peuvent être de deux natures : le pâturage ou la fauche, ou la combinaison des deux (une prairie gérée de façon extensive est fauchée en juin et les repousses sont ensuite pâturées permettant à l'éleveur une rotation sur plusieurs prairies).

La prairie peut être pâturée tout l'été comme c'était le cas au Kauwberg. Un équilibre s'établit si l'homme n'intervient pas par l'apport d'intrants externes (fumiers, engrais, etc.), les plantes broutées reviennent à la prairie sous forme d'excréments (crottes, crottins ou bouses) rendant en quelque sorte à la prairie ce qu'on en a prélevé.

Dans cette situation une flore spécifique se crée, combinant graminées (herbes) et légumineuses (trèfles, lotiers, gesses, ...) qui leur apportent de l'azote prélevé dans l'air. Au cours du temps, la flore s'adapte à la nature du sol et au climat. Les prairies où les graminées trouvent peu de nourriture, sont qualifiées de « pauvres » à « maigres ». Ce sont les prairies les plus riches en terme de biodiversité où de nombreuses plantes rares peuvent se développer suite à une faible présence de hautes herbes qui les étoufferaient. Les « pelouses calcaires » sont des exemples de milieux d'une biodiversité remarquable en Wallonie et font l'objet de toutes les attentions des naturalistes.

Les espèces végétales d'une prairie réagissent de façon visible à la fertilisation par des engrais composés que les agronomes qualifient de NPK, selon les symboles chimiques de ces trois minéraux : azote N qui favorise la croissance, phosphore P et potasse K qui améliorent la fructification.

Cette fertilisation utilisée par les

Evolution du coin Dolez - St-Job en images



agriculteurs permet une pousse plus précoce et sélectionne les espèces à croissance rapide sur le plan fourrager (ray-grass, pâturin, féтуque). L'utilisation d'antidicotylédones (herbicides sélectifs) réduit la diversité floristique aux seules monocotylédones (graminées). L'été 2014 un tel herbicide semble avoir été utilisé au Kauwberg...

La prairie devient en quelque sorte une monoculture de graminées à forte productivité.

A contrario, une utilisation d'intrants nulle (ce qui n'est jamais le cas de prairies pâturées, les animaux engraisant le sol de leurs déjections) va induire une flore riche et diversifiée et la présence d'espèces rares et/ou menacées. Les insectes trouvant dans ces couverts "riches" leurs plantes hôtes, seront une ressource alimentaire importante pour la faune et notamment les oiseaux. La prairie de fauche qui faisait face à la grande prairie, à droite du chemin d'usage en venant du cimetière, n'était pas amendée et était la plus riche du Kauwberg en espèces avant sa recolonisation par les ronciers et les arbres dans les années 2000. On y trouvait des espèces peu communes ou rares comme la féтуque

des brebis (*Festuca filiformis*), le pied d'oiseau délicat (*Ornithopus perpusillus*) et la jasione des montagnes (*Jasione montana*) et, non loin du croisement avec le chemin 36, on y trouvait des espèces rares à très rares en région bruxelloise comme le polygala vulgaire (*Polygala vulgaris*), le petit boucage (*Pimpinella saxifraga*), le trèfle intermédiaire (*Trifolium medium*) ou la renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*). Le professeur Tanghe ne manquait pas de faire observer ces plantes lors de ses promenades botaniques dans les années quatre-vingts. Ces types de prairies, les plus riches en espèces du Kauwberg, devraient faire l'objet d'une réflexion par les auteurs du plan de gestion du Kauwberg en envisageant leur restauration.

Une prairie « cultivée » tel qu'aujourd'hui entraîne donc l'appauvrissement de sa flore et de la faune qui s'y nourrit. Certaines espèces d'insectes étant parfois étroitement liés à une espèce de plante hôte, prenons l'exemple des papillons qui ont fait l'objet d'un recensement il y a quelques années et posons-nous la question :

Nous avons plutôt l'habitude d'inviter nos lecteurs à réagir de façon critique aux enquêtes publiques. Cela a été le cas pour la désignation des sites uclois désignés pour faire partie du réseau Natura 2000 et ce l'est à nouveau pour la désignation de la ZSCII (Soignes - vallée de la Woluwe). Et comme dans ces cas, nous ne pouvons qu'être ravis de pouvoir émettre des critiques positives.

Pour tous ceux qui n'ont suivi l'actualité de près, voici les grandes lignes de ce projet.

### **Un peu d'histoire.**

Fin des années soixante, la commune d'Uccle a réalisé le collecteur dans le fond de l'avenue Dolez, entre la Vieille Rue du Moulin et la chée de Saint-Job. Les entreprises qui ont finalisé le projet ont eu de nombreuses surprises quant à la nature du sous-sol lorsque les travaux ont été effectués. La petite histoire locale (les sources écrites scientifiques font défaut, mais les anciens du quartier ont toujours confirmé ce fait) raconte que la nature du terrain, en fond de vallée, était vraiment médiocre, de sorte que les éboule-

ments de terres et les coulées de sable ont entraîné de nombreux problèmes de stabilité des maisons voisines. A proximité du Kauwberg, la première maison s'est quasi effondrée. La commune d'Uccle, maître d'œuvre (aujourd'hui cette compétence a été transférée à Hydrobru) a alors acheté le terrain formant le coin av. Dolez – chée de Saint-Job. Pour que celui-ci ait une utilité publique, et vu les débordements d'égouts av. Dolez et chée de Saint-Job, les gestionnaires de l'époque ont décidé, en 1971, de créer un bassin d'orage à ciel ouvert à cet endroit.

Ainsi ont disparu les potagers et le terrain horticole dans ce coin du Kauwberg.

Lors de ces travaux d'égouttage, le Geleytsbeek a été dévié de son lit et mis à l'égout. Le temps de ces travaux, le terrain a servi de dépôt pour le chantier. Par la suite, des amateurs de voitures téléguidées y ont construit un petit circuit, expliquant les deux containers de pneus qui y ont été retirés en 2009 dans ce qui était devenu un petit bois par recolonisation spontanée.

## AMENAGEMENTS DE LA ZONE HUMIDE AU KAUWBERG

La demande de permis d'urbanisme introduite par la Commune s'inscrit dans un vaste projet d'aménagements de la vallée du Geleytsbeek dans le but de donner de la visibilité au ruisseau.

Dans le cadre de cette demande, la Commune propose de recréer le ruisseau à des endroits où il a disparu.

SOS Kauwberg-Uccle Natura ne peut que se réjouir de ce projet auquel il a été associé depuis le début de son élaboration, ce qui figure dans la demande de permis d'urbanisme.

SOS Kauwberg-Uccle Natura a aussi collaboré à l'introduction d'une demande de subsides européens (fonds FEDER) qui, malgré les remarquables qualités environnementales du projet, n'a pas été retenu pour des raisons d'arbitrages politiques.

Les projets complémentaires que nous avons élaborés dans le bas du Kauwberg ne verront pas le jour dans l'immédiat – peut-être dans le futur ? – ce qui n'empêche la Commune de poursuivre dans la concrétisation des projets qui ont été élaborés dès avant la candida-

ture aux fonds FEDER par le service environnement de la Commune, avec le soutien de Marc Cools, son échevin de tutelle.

Ces projets que nous suivons depuis quelques années et que nous vous avons présentés dans le Kauwberg Info n°89, sont aussi présentés sur le site de la Commune (<http://www.uccle.be/administration/environnement/eau/maillage-bleu>). Le bureau d'étude à qui ce travail a été confié a intégré des remarques que nous avons formulées lors de réunions du comité d'accompagnement dans le projet définitif, ce qui ne nous a pas empêché, dans le cadre de l'enquête publique, d'émettre l'une ou l'autre remarque complémentaire pour enrichir le projet que nous soutenons, évidemment.

Les affiches rouges posées dans le quartier ayant suscité la curiosité de nombreux riverains, il nous semble opportun de présenter les grandes lignes du projet qui, nous l'espérons, recevra un avis favorable de la commission de concertation.

### Le Kauwberg restera-t-il l'un des sites les plus riches en papillons liés aux prairies ?

L'Atlas des papillons de Bruxelles (Beckers, K., Ottart, N., Fichet, V., Godeau, J.-F., Weyemberg, G., Beck, O., Gryseels, M. & Maes, D., Papillons de jour de la Région de Bruxelles-Capitale : répartition, conservation et gestion, Bruxelles Environnement et Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Bruxelles, 2009) classe le Kauwberg comme le site le plus riche en papillons liés aux milieux herbeux.

C'est le **seul site de Bruxelles** où a été observée la **Mégère** (*Lasiommata megera*) ce siècle et **l'un des trois fréquenté** par le **Fadet commun** (*Coenonympha pamphilus*), ceux-ci étant qualifiés de très rares et d'assez rares par les auteurs de l'atlas. (photos du haut, page 4)

D'autres papillons assez rares et liés aux prairies s'observent aussi au Kauwberg : **L'Hespérie du dactyle** (*Thymelicus sylvestris*), la **Sylvaine** (*Ochlodes sylvanus*), et le **Cuivré commun** (*Lycaena phlaeas*). (photos du bas, page 4)

L'enrichissement du sol de la prairie par les engrais modifiant la composition des graminées et favorisant les espèces productives concourt directement à la banalisation des espèces d'herbes et à un moindre attrait pour les lépidoptères...

Les espaces ouverts que forment les prairies sont les milieux les plus favorables aux papillons et malgré son reboisement partiel, le Kauwberg était encore l'un des deux sites les plus riches en papillons en 2009 !

Mais un agriculteur qui ne pense qu'à la productivité va peut-être changer cela ?

**On ne pourra certainement pas accuser SOS Kauwberg – Uccle Natura de ne pas avoir tiré la sonnette d'alarme !**

La responsabilité repose donc désormais sur les décideurs qui ont autorité ...

## DROH!ME... CE N'EST PAS DRÔLE ! \*

Arraché à la forêt de Soignes en 1875 pour remplacer l'hippodrome du Cinquantenaire (parc actuel), celui de Boitsfort se trouve à 98% sur le territoire... d'Uccle ! Comme celui de Groenendaal ouvert en 1888 pour suppléer à la petite taille de celui-ci, il est alors géré par la Société Royale d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux et le développement des courses. Incapable de résister à la concurrence de la télévision, du Lotto et du Joker pour les paris, cette société est mise en liquidation à partir de 1995, ce qui pose le problème de la réaffectation des terrains et des bâtiments partiellement classés.

De multiples propositions se succèdent : golf, spectacles chevalins (défilés d'attelages, tournois de chevalerie...), casinos, salon des jardins, aménagements horeca (boîte de nuit, centre de congrès avec hôtel de luxe...). A part un golf à 9 trous (1988), aucune n'aboutit. L'appel d'offres de projets privés lancé en 2005 par le Gouvernement bruxellois échoue : le coût de la restauration des bâtiments classés (tribune, pesage voir photo 1) — estimé à 6 millions d'Euros (au moins) — entraîne des exigences de rentabilité insoutenables à moins d'une fréquentation intense posant notamment des problèmes de mobilité. Les communes d'Uccle et de Watermael-Boitsfort se sont insurgées à l'époque à ce sujet et devraient donc réagir vigoureusement cette fois encore.

La gestion des lieux est alors confiée par le Gouvernement bruxellois à la Société d'Acquisition foncière (SAF) en 2011. Le nouvel appel d'offres lancé le 27 novembre 2012 prévoit la réhabilitation des bâtiments aux frais de la Région. Parmi les sept nouveaux projets retenus, le gouvernement bruxellois choisit en novembre de la même année celui de VO Group associé au bureau d'architectes Art & Build et à JNC (Joining Nature & Cities, pour l'aménagement paysager). <[www.drohme.be](http://www.drohme.be)>

La photo aérienne (photo 2) donne une vue d'ensemble de la problématique d'un site resté proche de la nature et que le projet Droh!me veut urbaniser... tout en affirmant le contraire !

ne visant que la rentabilité financière (à court terme). Ses concessions à la rentabilité écologique (à long terme) imposée par le statut de la forêt et ses plans de gestion ne sont que rideaux de fumée verte.

Pourtant, il y avait une alternative parmi les autres réponses à l'appel d'offres de la SAF : le projet Terra Sylva <<http://i05820.wix.com/terra-sylva>> proposait — lui aussi sous une forme ludique et sans ignorer l'aspect financier — une initiation aux métiers traditionnels, une ferme urbaine et un parcours initiatique à la forêt, mieux intégrés au site et à son environnement et préparant tellement mieux à découvrir la forêt. Plus modeste, il aurait posé moins de problèmes de mobilité : une occasion manquée de réfléchir par la pratique à un rééquilibrage de nos conditions de vie.

Les objectifs réels du projet Droh!me contredisent ceux avoués : sous le slogan "redonner une place importante à la nature et à la biodiversité en ville", il fera pénétrer la ville dans une lisière forestière. Il camoufle "un pôle régional récréatif et de loisirs actifs à

Bruxelles" par des justifications écologiques illusives : loin d'"améliorer l'accès à la Forêt de Soignes", il aggravera les problèmes actuels de mobilité susceptibles d'entraîner de nouvelles atteintes à la forêt proportionnelles à celles dues aux axes autoroutiers créés des années 1960-70 (ring et chaussée de Wavre), qui allaient "améliorer les accès à Bruxelles".

La justesse de la prédiction se vérifie chaque matin et chaque soir de semaine; avec Droh!me elle la confirmera le weekend aussi : on n'arrête pas le "progrès"...

Il y a quand même un bon côté dans le projet Droh!me : c'est de vous offrir une occasion rêvée d'agir pour la forêt de Soignes et notre environnement: réagir à l'enquête publique relative au projet Droh!me dès qu'elle sera lancée. Ce sera en même temps une bonne occasion d'exercer vos droits de citoyens dont se plaignent si souvent d'être privés celles et ceux qui préfèrent se plaindre qu'agir.

Mobilisez aussi vos proches : ce texte est consultable sur notre site [www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be](http://www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be)

\* Article écrit par, Michel Maziers, secrétaire général de l'asbl Les Amis de la Forêt de Soignes, avec l'autorisation de l'auteur

l'avenue de Lorraine (voir la carte en photo 3).

Réduite à une bande de circulation dans chaque sens, en particulier dans ses parties forestières, celle-ci sera encore plus surchargée qu'actuellement depuis le site de l'hippodrome jusqu'au coeur de la forêt, accroissant la pollution chimique, sonore et lumineuse (activités prévues le soir) si dommageable pour la faune.

Quelle tentation de dédoubler les accès; par exemple, la pose prochaine d'une conduite de gaz par Sibelga sous la voirie forestière permettrait de renforcer en fin de travaux le revêtement de la drève des Renards entre celle de Lorraine et la chaussée de La Hulpe.

Ce serait contraire aux décisions d'exclure l'automobile de la forêt prises dans les années 1960-70 ? Et alors ? On a vu leur poids lors de la création du ring 0 et de l'élargissement de la chaussée de Wavre entre Rouge-Cloître et Notre-Dame au bois / Jezus-Eik à la même époque...!

On partagerait donc ainsi le trafic : 1) par l'avenue de l'Hippodrome — existante — celui gagnant Bruxelles via le bois de la Cambre

(ou la chaussée de Waterloo, déjà encombrée quand il est fermé); 2) par la drève des Renards — rendue plus carrossable — celui rejoignant l'avenue de Lorraine pour aller vers le sud; un feu réglerait le croisement des visiteurs revenant de Droh!me avec les véhicules se dirigeant vers Bruxelles : ce ne serait jamais que le 4e feu, qui contribuerait sûrement à fluidifier la circulation... (voir la carte en photo 4)

Ce qui est sûr, c'est que Sibelga annonce sa volonté de synergie avec Droh!me...

Le sort de l'hippodrome de Groenendaal, largement retourné à la forêt, n'a pas inspiré les concepteurs de Droh!me. Certes, la proximité de la ville et la taille des bâtiments classés ne sont-elles pas comparables; l'affectation des bâtiments classés de l'hippodrome "de Boitsfort" à des fins culturelles et de détente constitue un aspect positif de Droh!me, qui en compte d'autres comme les plaines de jeux ou la Maison de la Forêt (selon ce qu'on y mettra).

Ce qui est insupportable dans ce projet, c'est son gigantisme — vanté par ses promoteurs ! —

Ce projet veut créer LE parc de loisirs mixte (melting park) du 21e siècle, combinant 5 pôles (sport, culture, nature, pédagogie et détente), mais pas équivalents :

à lui seul, le pôle 'détente' totalise deux cinquièmes des activités (plaines de jeux, espaces de pique-niques, mini-fitness, restaurant, brasserie...); les pôles sports (golf, zone équestre, patinage, tennis) et culture (expositions, spectacles, jardins) en réunissent plus du tiers; reste à peine un quart pour la nature et l'éducation... du moins pour ce qui est placé sous ce double vocable : passer d'une cime d'arbre à une autre, grimper au belvédère qui dominerait la forêt (un coup de poing dans le paysage...), est-ce promouvoir la nature ou la perturber ?

Quant à la découverte des abeilles, placer des ruches en lisière ou à proximité serait aberrant car tout lieu d'élevage d'une espèce domestique attire des parasites, dangereux aussi pour ses cousines sauvages.

En outre, celles-ci se verraient concurrencées dans leur quête de nourriture, alors qu'elles sont meilleures pollinisatrices.

Enfin, la place occupée par le golf au centre de l'espace rejette fatalement beaucoup d'activités vers l'ancienne piste équestre, donc vers les lisières de la forêt, sa zone la plus fragile.

Pour être financièrement rentable, le melting park doit attirer 200.000 visiteurs par an, soit en moyenne 550 par jour, mais ce n'est qu'une moyenne : la nature même des principales activités prévues concentrera cette affluence surtout sur les soirées de week-end et sur les beaux jours coïncidant avec des périodes de congé.

On atteint là le coeur du problème majeur posé par le concept même de ce projet concernant "l'un des derniers espaces verts libres de la Région de Bruxelles-Capitale" (de l'aveu même de ses promoteurs). Il ne faut pas être urbaniste pour imaginer son impact sur la mobilité dans et autour de la capitale : d'une part, le parking de véhicules envahissant les rues et avenues proches, déjà bien encombrées; d'autre part, les accès depuis Bruxelles et depuis le ring à Groenendaal par les deux côtés de la chaussée de La Hulpe et



Photo 1 :  
Les bâtiments classés, en cours de restauration (© Michel MAZIERIS)



Photo 2 : La photo aérienne donne une vue d'ensemble de la problématique d'un site resté proche de la nature et que le projet Drog!me veut urbaniser... tout en affirmant le contraire ! (© Simon SCHMITT - www.global.view.be)



Photo 4 : Pour fractionner la densité du trafic, la tentation sera grande de profiter des travaux de Sibelga pour ouvrir au trafic la drève des Renards, au mépris de la réglementation écartant de la forêt les engins motorisés (© Michel MAZIERIS)

Photo 3 : Les accès du public non bruxellois depuis le ring 0 des deux côtés du site par la chaussée de La Hulpe, prolongée du côté occidental par l'avenue de Lorraine, la drève du Haras et la Duboislaan multiplieront le trafic sur des voirie inadaptées en forêt (© Michel MAZIERIS)



Photo 5 : Carte de Fernande DANTHINE-UYLEMBROUCK montrant l'emprise des anciens hippodromes sur la forêt, à laquelle ils avaient été arrachés (© LES AMIS DE LA FORÊT DE SOIGNES)

